



PLAN LOCAL D'URBANISME



ANNEXE 15: RESEAU ELECTRIQUE

Note et plan

Révision prescrite le :	21 Juin 2010
Arrêtée le :	6 Mars 2017
Approuvée le :	11 Décembre 2017
Exécutoire à compter du:	18 Décembre 2017

Modification n°1 approuvée le :

15 Avril 2019

Exécutoire à compter du :

29 Avril 2019

Notes de synthèse PAT 1 : Commune de ORLIENAS

La Commune d'ORLIENAS est principalement alimentée en énergie électrique par le Poste Source (HTB/HTA) "MILLERY" situé sur la commune du même nom. Il est positionné à proximité de la commune concernée, proche de la majorité de la desserte puisqu'il est situé à environ 4km du noyau urbain.

Par ailleurs, le lieu-dit "Les Rases" (au nord de la commune, moins de 1% des clients) est alimenté par le Poste Source "CRAPONNE" situé lui aussi sur la commune éponyme. Environ 11km le séparent du poste de distribution publique desservant cette zone .

Le maillage du réseau assure néanmoins une sécurité dans l'alimentation de la distribution électrique en cas d'incident de l'un ou l'autre de ces 2 postes source.

La commune d'ORLIENAS est en régime "Rural" au sens FACÉ (fonds d'amortissement des charges d'électrification). Dans ce cadre, les autorités concédantes, à savoir les communes ou leurs établissements publics de coopération (syndicats intercommunaux d'électrification), assurent la maîtrise d'ouvrage des travaux de développement des réseaux en BT (basse tension) : à savoir les travaux d'extension, de renforcement, de sécurisation et d'amélioration esthétique. Ces travaux sont alors financés par les collectivités.

Dans tous les cas (régime urbain ou rural) le renouvellement des réseaux est à la charge du distributeur, ou concessionnaire.

La commune d'ORLIENAS appartient à l'autorité concédante du SYDER (Syndicat Départemental d'Électricité du Rhône).

Actuellement, 26 postes de transformation HTA/BT de Distribution Publique répartis sur l'ensemble de la commune participent à son alimentation en énergie électrique. Un seul poste est en surcharge, c'est-à-dire au-delà de 110% (poste "Le Boulard" à 142%). Globalement, les transformateurs sont utilisés à 60% de leur puissance assignée.

Les ouvrages basse tension issus de ces 26 postes (29 028 mètres ; réseaux aérien et souterrain) sont, pour la plupart, en technique récente, puisqu'une très faible proportion reste en fil nus (moins de 3%) dont le tiers en petite section (soit 240m). Moins de 2% du réseau est de technique ancienne souterraine. Le reste du réseau BT se partage à 67% en réseau aérien torsadé et à 28% en souterrain de technique récente.

En dernier lieu, il n'y a aucun client (sur un total de 1044) qui subisse de contrainte de tension.

En conclusion, la desserte en électricité de la commune d'ORLIENAS est satisfaisante. En conséquence, il n'est pas prévu de travaux pour l'augmentation de la performance d'alimentation en énergie électrique sur cette commune en 2013, au vu de la demande actuelle.

Toutefois, le SYDER envisage d'importants travaux de renforcement du réseau et des postes au nord de la commune, aux lieux-dits "Le Mont", "Duratière", "Le Boulard", "Le Paradis", "Le Taravel", "Le Botton" et "Bonneton". L'échéance de la réalisation de ces chantiers n'est pas connue à ce jour.



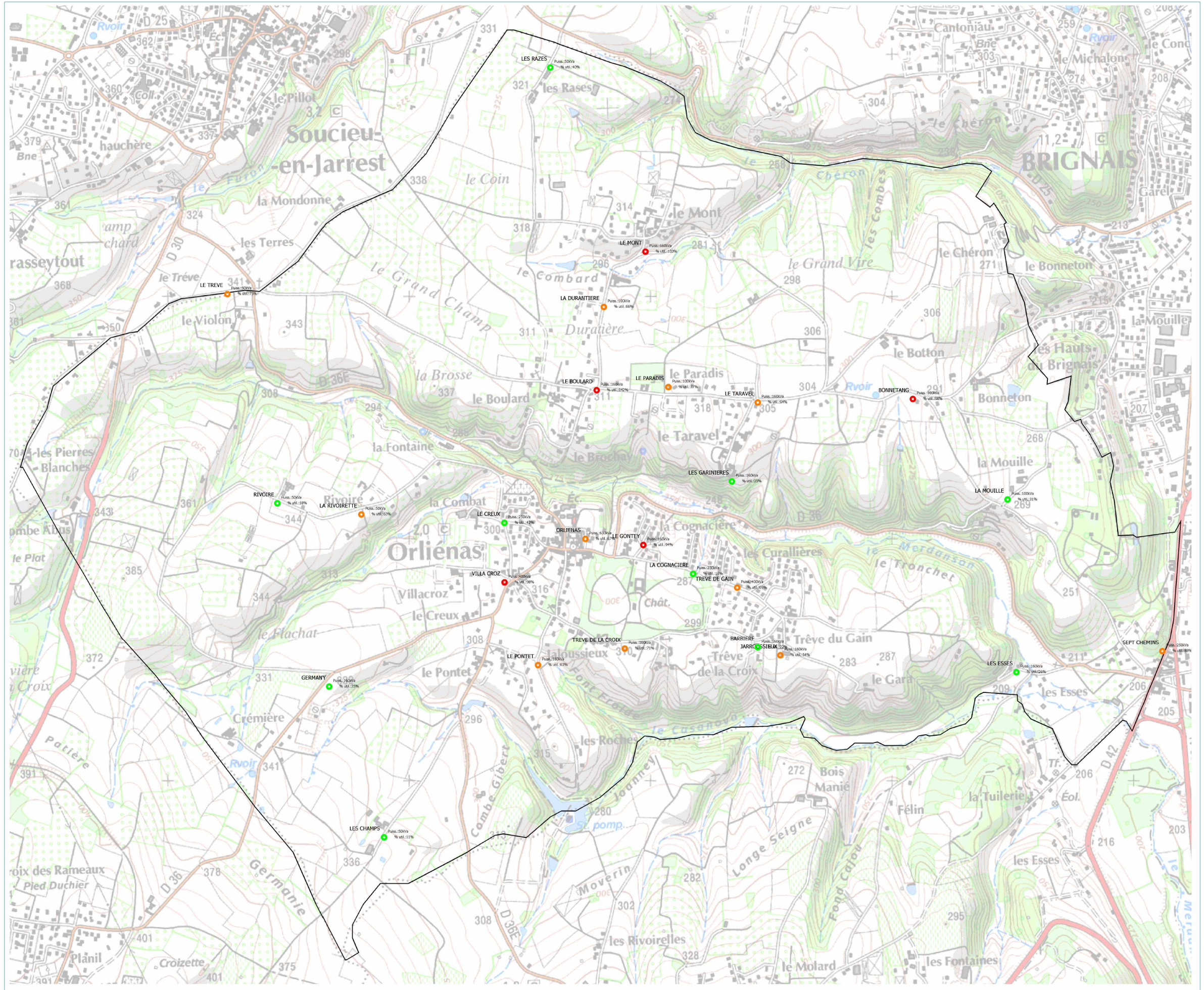
ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

COMMUNE:
ORLIENAS

DATE D'IMPRESSION:
01/03/2013

Légende

- Charge du transformateur
- 0 - 49 %
 - 50 - 89 %
 - > 90 %



1:7000